



Factures d'eau de la Suez jamais reçues depuis 8 ans

Par **ndh99**, le **11/02/2016** à **17:24**

Bonjour, Je viens de recevoir un courrier de la Suez me précisant qu'ils ont fait une enquête et nous leur devons 1055 m³ d'eau au compteur. Pour geste commercial ils vont nous facturer que 6 mois d'abonnement et ils nous enverront un échéancier pour les règlements. J'aurais voulu savoir quelles sont mes obligations sur cette réclamation de paiements ? Et que veut dire 6 mois d'abonnements, est-ce que cela veut dire 6 mois d'abonnement et aussi seulement 6 mois d'eau utilisée ? Quels recours possibles autrement ? Merci pour votre aide. MN

Par **amajuris**, le **11/02/2016** à **18:23**

bonjour, avez-vous souscrit auprès de cet organisme un contrat de fourniture d'eau ? avez-vous relancé cette société en indiquant que vous ne receviez pas de facture ? je comprends que la société vous facture 6 mois d'abonnements rétroactifs et 1055 m³ d'eau. si vous n'avez rien payé depuis 8 ans, la proposition me semble avantageuse. salutations